

## Mémoire au Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes

# Aide fédérale aux établissements postsecondaires francophones ou bilingues en situation minoritaire

Juin 2021

## Résumé

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) a le plaisir de soumettre ce mémoire dans le cadre de l'étude sur l'aide fédérale aux établissements postsecondaires francophones ou bilingues en situation minoritaire entreprise par le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes. Porte-parole national du personnel académique de tout le Canada, l'ACPPU recommande au gouvernement fédéral de prendre des mesures et de faire preuve de leadership dans le domaine de l'éducation postsecondaire bilingue et francophone afin de veiller à la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire du Canada. L'ACPPU recommande les mesures spécifiques suivantes :

- Élaborer une stratégie nationale avec les provinces et les territoires pour assurer un financement fédéral suffisant et stable afin de rendre l'éducation postsecondaire plus abordable et d'accroître la recherche.
- Favoriser l'établissement d'incitatifs pour les chercheurs et les étudiants francophones afin de les encourager à poursuivre leurs études supérieures en français.
- Améliorer la collecte et l'analyse des données sur le travail et les études en français auprès des établissements postsecondaires.

## Introduction

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) représente plus de 72 000 professeurs, bibliothécaires, chercheurs et autres professionnels et membres du personnel académique répartis dans 125 établissements d'enseignement postsecondaire du Canada, dont des universités, des collèges et des écoles polytechniques. Au service de l'intérêt public, l'ACPPU s'est donné pour mission d'améliorer la qualité de l'enseignement postsecondaire du Canada et d'en favoriser l'accès.

Dans les villes et les collectivités de tout le pays, les universités et les collèges sont des établissements phares qui favorisent le développement culturel, social et économique des communautés. Sur la scène nationale, le système d'éducation postsecondaire du Canada constitue le moteur de notre prospérité, le socle de notre démocratie et une source de solutions aux problèmes actuels et à venir.

Pour les communautés francophones en situation minoritaire, les établissements postsecondaires revêtent une importance cruciale. Les missions pédagogiques des universités et des collèges sont inextricablement liées à un engagement de conserver un lien avec les communautés francophones historiques de la région ainsi qu'à la préservation, à l'interprétation et à la diffusion des œuvres culturelles et des documents d'archives de ces communautés.

Les établissements postsecondaires francophones et bilingues fournissent une infrastructure communautaire ainsi qu'un enseignement et une formation en français, ce qui permet à leurs diplômés de travailler et d'offrir des services en français dans divers domaines. Il est essentiel d'offrir des possibilités de scolarité postsecondaire en français pour que les talents francophones puissent se joindre à la population active du Canada.

## Les répercussions du sous-financement public sur l'enseignement postsecondaire en français

L'ACPPU constate avec plaisir que le gouvernement en fonction et le présent comité tiennent compte des préoccupations communautaires concernant la nécessité de protéger l'accès à l'enseignement supérieur en français.

Comme les membres de ce comité le savent, l'Université Laurentienne bénéficie depuis le 1<sup>er</sup> février d'une protection en cas d'insolvabilité en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC). C'est la première fois qu'une université publique canadienne est déclarée insolvable et qu'elle se voit accorder une protection contre ses créanciers. Suite à cet événement, les programmes et le personnel de la seule université bilingue et triculturelle du Canada ont été victimes de coupures substantielles. Soixante-neuf programmes académiques ont été éliminés (58 programmes de premier cycle et 11 programmes de deuxième cycle), dont près de la moitié des programmes de premier cycle sont donnés en français. La politique, l'économie, le génie (chimique, mécanique, minier), les études environnementales, l'éducation (intermédiaire/supérieure), les mathématiques et la maïeutique font partie des programmes francophones supprimés.

Les programmes francophones en contexte minoritaire ainsi que les cours de français langue seconde sont de plus en plus menacés, car ils sont jugés « peu profitables » dans un environnement où l'on priorise les cours en fonctions de facteurs selon lesquels la taille restreinte d'une classe justifie une coupure.

En augmentant les fonds publics alloués à l'enseignement postsecondaire, il sera possible d'avoir de petites facultés, de faire des choix plus équitables et de dispenser un enseignement de grande qualité.

L'allocation de fonds supplémentaire prévue au budget de 2021 pour assurer la vitalité des établissements postsecondaires de langue officielle en milieu minoritaire est un pas dans la bonne direction. Le gouvernement fédéral doit travailler avec les provinces pour veiller à ce que ces fonds ne demeurent pas sur la table, et il faut explorer des mécanismes afin de permettre aux établissements d'avoir directement accès à ces fonds, comme dans le cas du Fonds fédéral d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires.

L'ACCPU accueille également à bras ouverts la recommandation du gouvernement en fonction de renforcer le continuum éducatif dans la langue de la minorité de la petite enfance au niveau postsecondaire, conformément au libellé du plan de 2021 intitulé *Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada* qui présente les intentions du gouvernement du Canada concernant la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*. Nous espérons voir ainsi la protection légale de l'accès à l'éventail complet des programmes postsecondaires en français dans tout le pays.

## Investir dans le modèle de l'éducation postsecondaire publique

Bien que l'augmentation du financement fédéral dans le cadre du programme des langues officielles soit critique, elle ne suffit pas à remédier aux menaces qui pèsent sur l'éducation postsecondaire bilingue et francophone à cause de l'érosion à long terme du financement public accordé aux universités et aux collèges canadiens. L'ACCPU a aussi souligné la nécessité d'une collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces/territoires afin d'élaborer une stratégie nationale susceptible d'assurer l'offre d'un enseignement postsecondaire de grande qualité,

abordable et accessible grâce à des transferts fédéraux accrus, prévisibles et transparents.

Au Canada, les fonds publics alloués à l'éducation postsecondaire ne suivent plus le rythme des inscriptions depuis déjà plusieurs décennies. En 1990, un peu plus de 80 % des fonds d'exploitation des universités venaient de sources publiques. En 2018, cette proportion était tombée aux environs de 47 %. Suite à des années de baisse du financement public en termes réels, les établissements augmentent les frais de scolarité et la taille des classes, éliminent des programmes et des emplois et réduisent leurs capacités de recherche. L'une des conséquences est qu'environ un tiers des postes académiques sont maintenant non permanents et ne mènent pas à la permanence, et son moins axés sur la recherche et le service.

Les bibliothèques des universités et des collèges, essentielles à la prospérité des communautés francophones en situation minoritaire, sont aussi sous-financées. Les coupures budgétaires qui touchent les bibliothèques ont des répercussions disproportionnées sur l'achat d'ouvrages en français dans les communautés francophones en situation minoritaire. Par exemple, en 2018, le corps professoral de l'Université Laurentienne a tiré la sonnette d'alarme en signalant que 98 % du budget de la bibliothèque étaient alloués à des ouvrages anglophones, et qu'il ne restait, de ce fait, que 2 % du budget pour des ouvrages en français. Les étudiants se plaignent de ne pas être en mesure de trouver des documents en français. Il est important de garder présent à l'esprit que si le nombre d'étudiants et de professeurs-chercheurs diminue, les nombre de prêts et de références bibliothécaires suivra le même mouvement, et vice-versa, ce qui ne fera que continuer d'éroder la vitalité de l'enseignement en français<sup>1</sup>.

Le dernier supplément du gouvernement fédéral aux provinces pour l'enseignement postsecondaire date de 2008. C'est maintenant qu'il faut s'employer à établir une entente avec les provinces afin de protéger l'enseignement postsecondaire public.

## Aide à la recherche francophone

Dans son dernier rapport sur la recherche, l'ACFAS a cerné quatre types de défis pour la recherche dans les communautés francophones en situation minoritaire. Ces défis concernent : 1) l'aide offerte sur le campus aux chercheurs francophones; 2) l'accès aux ressources

nécessaires à la recherche; 3) la diffusion du savoir en français; 4) l'évaluation et la valorisation de la recherche faite en français et de celle relative aux communautés francophones.

Ces défis signifient que les membres francophones du personnel académique supportent une charge de travail plus lourde et que leurs efforts ne sont, en grande partie, pas reconnus. On les sollicite souvent pour exécuter des tâches supplémentaires, comme la gestion des demandes de traduction et les arrangements nécessaires aux services d'interprétation, aux communications et aux déclarations. Dans le cadre de sa politique, l'ACPPU recommande aux établissements postsecondaires de reconnaître la charge de travail supplémentaire que ces tâches représentent pour certains membres de leur personnel.

Des membres de l'ACPPU ont indiqué que même si la recherche est menée en français, il arrive que des projets doivent être traduits pour pouvoir bénéficier d'une subvention ainsi que pour obtenir l'approbation éthique requise pour la réalisation de la recherche. Les ressources nécessaires à la rédaction d'une demande de subvention sont souvent inexistantes, et les comités de lecture externes comprennent souvent mal les demandes de financement en français. Il est difficile de former des groupes de recherche en français, et les exposés à l'intention de collègues universitaires concernant la recherche doivent fréquemment être présentés en anglais<sup>2</sup>.

Il arrive que les publications en français soient dépréciées par rapport à celles en anglais, car le choix des revues en français est plus restreint. Dans certains domaines de recherche, les membres francophones du personnel académique ont tendance à publier leurs travaux en anglais pour faire en sorte que leur travail produise un effet plus marqué et ait ainsi plus de chance de susciter l'intérêt lors de la demande de fonds. Certains chercheurs publient leurs travaux uniquement en anglais pour être sûrs d'être compris.

Même si les étudiants de deuxième cycle rédigent leur thèse en français, ils doivent souvent publier leurs articles en anglais pour se faire un nom dans leur domaine de recherche. Un domaine important dans lequel des améliorations peuvent être apportées est celui de la protection des programmes qui favorisent la diffusion de la recherche en français, du fait que les revues spécialisées en français manquent cruellement dans certains domaines<sup>3</sup>.

Selon l'information recueillie par Vincent Larivière, la Chaire de recherche du Canada sur les transformations de la communication savante, seulement 0,5 % des articles de recherche du Québec publiés en 2014 dans des revues internationales étaient rédigés en français dans le domaine des sciences naturelles et médicales; ce pourcentage s'élevait à seulement 9,4 % dans les domaines des sciences sociales et des sciences humaines. Au vu de ces données, on constate que, depuis 1980, les articles rédigés en français ont diminué de 14,3 % dans les domaines des sciences naturelles et des sciences médicales, et de 25,6 % dans les domaines des sciences sociales et des sciences humaines<sup>4</sup>. Selon Larivière, lors des classements d'universités, on ne tient compte que des articles publiés dans les revues les plus prestigieuses, et elles sont toutes en anglais.

La prépondérance accordée aux classements et aux mesures fait que nombre d'établissements postsecondaires accordent moins d'importance aux publications savantes en français lorsqu'ils prennent des décisions concernant l'embauche, la permanence et la promotion. Or, une publication ne devrait pas être considérée moins importante uniquement en fonction de la langue dans laquelle elle est écrite. Comme l'anglais est la langue internationale des publications académiques, les francophones se trouvent dans une situation difficile au sein d'une profession dans laquelle la bibliométrie détermine les perspectives professionnelles. Selon sa politique, l'ACPPU estime que les publications académiques en français doivent être reconnues et se voir accorder le même statut que les publications en anglais. Comme les membres francophones du personnel académique sont assujettis aux mêmes normes (enseignement/recherche/service communautaire) que leurs homologues anglophones, le fait qu'ils travaillent, publient leurs articles et communiquent en français ne devrait en aucun cas nuire à leur carrière<sup>5</sup>.

L'ACPPU fait écho à un certain nombre de recommandations faites au gouvernement fédéral dans le rapport de l'ACFAS concernant les défis liés à la recherche, dont :

- la nécessité d'investir dans les communications savantes en français, notamment le libre accès et les ressources pédagogiques libres en français;
- la nécessité d'améliorer les politiques et les pratiques des trois conseils afin d'assurer

l'évaluation équitable et la valorisation de la recherche en français.

## Inciter les francophones en situation minoritaire à étudier dans leur langue

En raison des cours et des programmes limités dans certains domaines d'étude, les étudiants francophones en situation minoritaire sont souvent obligés de faire leurs études postsecondaires en anglais.

Le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes a déjà entendu le témoignage clair d'un certain nombre de témoins selon lesquels le manque de possibilités de scolarité postsecondaire en français désincitait les étudiants des niveaux M-12 à étudier en français et sapait le continuum éducatif francophone<sup>6</sup>.

La question a d'ailleurs été posée dans le rapport de l'Ontario de 2012 sur l'état de l'éducation postsecondaire en langue française dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario : « Quelle est l'incidence de l'offre quasi inexistante de programmes postsecondaires en langue française? La réponse est simple : pas d'avenir sans accès. En d'autres mots, pour la communauté francophone, il s'agit d'une mort lente. Et pour l'ensemble de la société, il s'agit d'une triste occasion manquée. »<sup>7</sup>

L'accès aux établissements postsecondaires francophones et bilingues est essentiel pour faire en sorte que les étudiants dont la langue est minoritaire puissent faire l'intégralité de leurs études en français. Cet accès est aussi crucial pour l'ensemble de la communauté des francophones en situation minoritaire afin de veiller à la présence de fournisseurs de services francophones dans des secteurs clés comme l'éducation, les soins de santé et le service civil. Il serait bon que le groupe d'experts pense aux besoins en possibilités d'études en français en amont pour assurer la stabilité de la main-d'œuvre francophone.

Le gouvernement fédéral offre déjà des bourses spéciales aux étudiants anglophones qui étudient en français. Des bourses pourraient être offertes spécifiquement aux francophones qui choisissent de poursuivre leurs études en français, notamment aux cycles supérieurs. On pourrait ainsi favoriser la suppression du cercle vicieux induit par le faible nombre d'inscriptions qui entraîne une diminution de

l'offre de cours, qui provoque à son tour une réduction encore plus marquée des inscriptions.

## Améliorer la collecte des données sur l'enseignement et le travail en français

Lors du recensement et d'autres enquêtes (par ex., sur les étudiants et la main-d'œuvre), Statistique Canada pourrait faire un meilleur suivi des personnes dont le français est la langue première au travail, ou qui étudient en français. Il serait aussi utile de faire le suivi des programmes académiques auxquels ces étudiants s'inscrivent. En améliorant la collecte et la diffusion des données, on pourrait faire un meilleur suivi de la santé de l'enseignement postsecondaire en français au Canada. De plus, ces données pourraient faciliter l'analyse du marché du travail et aideraient à déterminer le niveau des services communautaires offerts aux personnes dont la langue est minoritaire dans certaines collectivités.

## Conclusion

C'est avec grand plaisir que l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université accueille l'occasion de présenter ce mémoire au Comité permanent des langues officielles. Nous avons souligné le rôle crucial du financement public pour l'éducation postsecondaire, surtout dans les contextes où les francophones sont en situation minoritaire. De plus, nous avons exposé des idées sur la façon dont le gouvernement fédéral peut aider les étudiants et les chercheurs francophones. Nous pensons que ce sont tous des éléments essentiels pour sauvegarder notre système d'éducation postsecondaire et aider à éviter une situation aussi catastrophique que celle qui s'est produite à l'Université Laurentienne. Nos membres se tiennent à votre disposition pour témoigner devant le comité afin de poursuivre la discussion sur le rôle de leadership du gouvernement fédéral, à savoir veiller à ce que l'enseignement et la recherche postsecondaires en français bénéficient de l'aide appropriée, et ainsi assurer la vitalité de la francophonie de notre pays.

- 
1. Comité des Francophones de l'ACPPU, [Report to Council on ACPPU's Third Francophones' Conference](#), p. 4, Mars 2018
  2. Comité des Francophones de l'ACPPU, [Report to Council on ACPPU's Third Francophones' Conference](#), p. 3, Mars 2018.
  3. Comité des Francophones de l'ACPPU, [Report to Council on ACPPU's Third Francophones' Conference](#), p. 3, Mars 2018.
  4. « [La langue dominante de la science](#) » Bulletin (65 :2) ACPPU 2018.
  5. Politique de l'ACPPU: [Reconnaissance de la valeur de la diffusion de la recherche en français](#), novembre 2013.
  6. Rapport du Comité permanent des langues officielles, 42.1, [Le respect des droits linguistiques en Ontario : un enjeu qui concerne tous les canadiens et canadiennes](#) p. 15, juin 2019.
  7. Commissariat aux services en français de l'Ontario, « Rapport d'enquête - l'état de l'éducation postsecondaire en langue française dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario : pas d'avenir sans accès » p. 2, juin 2012.